

LA NÒSTRA COMUNA

NOTRE COMMUNE



Le Bez

Journal Municipal

Juillet 2020 – N°39

Dans ce numéro

Le mot du Maire	Page 1
La nouvelle équipe élue	Page 2
Le personnel communal	Page 3
Le budget 2020	Pages 4 – 5
Les chantiers en cours	Page 6
Les couturières volontaires	Page 7
Les intempéries du 11 mai	Page 7
La vie associative	Page 8
Portes ouvertes	Page 9
Communications diverses	Page 10
Concours photos	Page 11
Vente de bois	Page 11
Le patrimoine local	Page 11
Repas des aînés	Page 11
État civil	Page 12

LE MOT DU MAIRE

La crise sanitaire nous fait traverser un temps bousculé dès le 16 mars, au lendemain du 1^{er} tour des élections municipales avec l'annonce du confinement. Notre liste « ENSEMBLE pour la commune du BEZ » a été élue au premier tour. Le respect des consignes sanitaires de précaution annoncées quelques jours avant les élections municipales a provoqué une plus faible participation. Au nom du nouveau conseil municipal, soyez toutes et tous remerciés pour cette élection. Le Bez renouvelle son goût d'aller de l'avant en laissant place pour la première fois dans son histoire communale à une femme comme maire. Je suis très touchée par la confiance que vous m'avez accordée et vous pouvez compter sur moi pour honorer au mieux ce mandat.

Pour raison sanitaire, il a fallu attendre le 27 mai pour installer les nouveaux élus. Je remercie Gérard GRAND, mon prédécesseur pour son implication très attentionnée afin d'assurer cette transition en temps de crise. Nous avons dû apprendre à mettre en place les phases du confinement et du déconfinement. Je remercie nos professeurs d'école, et en particulier la directrice Madame Pauline DORÉ pour son engagement constant auprès de l'équipe enseignante, des parents d'élèves et de la Mairie, sans oublier les enfants. Aujourd'hui, nous devons apprendre à vivre avec la menace potentielle de la Covid-19 en continuant à respecter les gestes barrières ; l'attention à ces consignes est un gage de relations humaines solidaires.

En tant que nouveau maire, j'ai rencontré mes collègues élus des communes limitrophes dans leur mairie respective, pour partager les enjeux de développement de nos territoires. Au niveau de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux dont le nouveau Conseil Communautaire se mettra en place le 9 juillet, j'ai pu échanger avec l'actuel président pour lui assurer notre volonté communale de travailler ensemble, dans la cohérence et l'efficacité des compétences transférées.

Vous trouverez dans votre journal semestriel des rubriques connues et nouvelles souhaitées par la commission « *Communication et promotion territoriale* », je vous en souhaite bonne lecture.

Informations Mairie

Téléphone : 05 63 74 01 07

Courriel : mairie.du.bez@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.le-bez.fr/>

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



La nouvelle équipe élue



Premier rang de gauche à droite : Amélie SCIÉ, Suzanne GALY (adjointe), Paul MUFFATO (adjoint), Christine BERNOT (mairie), Carole VIGUIER (adjointe), Nadine MOUGEL (adjointe) et Katia SIGUIER.

Second rang de gauche à droite : Patrice ROUSSALY, Claude THURIÈS, Fanny GALLANT, Marie-Rose PORTALIER, Cédric KOSLOWSKI, Alain BLANCHARD, Michel BÉNAZECH et Christophe BÉNAZECH.

Délégués de la commune :

- Au Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (**S.D.E.T.**) : P. MUFFATO, M. BÉNAZECH.
- Au **SIVOM de Brassac** : C. BERNOT, S. GALY.
- Au Syndicat Mixte d'Exploitation du Minicar d'Anglès-Brassac (**SMEMAB**) : C. BERNOT, S. GALY.
- Au **Syndicat Mixte de l'aéroport de Castres-Mazamet** : A. BLANCHARD, M-R. PORTALIER.
- Au **Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Haut-Languedoc** : N. MOUGEL, A. BLANCHARD.

Représentants de la commune :

- Chargé des questions de **Défense** : A. BANCHARD.
- Correspondant **Sécurité routière** : P. MUFFATO.

Composition des commissions municipales :

- **Appels d'offres** : P. MUFFATO, C. KOSLOWSKI, M. BÉNAZECH, S. GALY, A. BLANCHARD, P. ROUSSALY.
- **Travaux** : P. MUFFATO, K. SIGUIER, C. KOSLOWSKI, M. BÉNAZECH, C. BÉNAZECH.
- **Finances** : S. GALY, P. MUFFATO, N. MOUGEL, M-R. PORTALIER, P. ROUSSALY, C. BÉNAZECH.
- **Communication et promotion du territoire** : N. MOUGEL, A. BLANCHARD, F. GALLANT, C. KOSLOWSKI, C. THURIÈS.
- **Vie scolaire et relations avec les associations** : C. VIGUIER, A. BLANCHARD, F. GALLANT, C. KOSLOWSKI, C. THURIÈS.

Le personnel communal

Les agents techniques



Les cinq agents de l'équipe technique au service de la commune : voirie, chantiers en régie, espaces verts , eau et assainissement, etc.

*De gauche à droite :
Stéphane BARTHÈS, Michel MAS,
Stéphane JOUCLA, Etienne LO et
Lucien ASSÉMAT*

Le personnel des écoles



Les enfants de l'école communale sont accompagnés et choyés par le personnel au service de l'école : les temps de garderie, le déroulement de la cantine et l'entretien des locaux.

*De gauche à droite :
Yvonne ICHER, Mélanie
ROUCAYROL, Marie-Laure
MAFFRE, Chantal ARMENGAUD et
Kristel KOEVOETS.*

Les secrétaires



Leur présence quotidienne pendant les jours ouvrables, permet d'assurer le bon fonctionnement des tâches administratives et l'accueil du public. Leur travail est en lien constant avec les agents techniques et le personnel des écoles.

*De gauche à droite :
Sophie SCHNEGG et Etienne GROS.*

Note de présentation du budget communal 2020

voté le 16 avril 2020 par le conseil municipal

Le budget primitif 2020, élaboré dans les circonstances particulières de la crise sanitaire par l'équipe municipale en place, a reçu l'aval des nouveaux élus. Des marges de manœuvre ont été réservées pour permettre à cette nouvelle équipe de faire des choix d'investissement dès 2020. Cependant il faut garder à l'esprit que les incertitudes qui pèsent au moment du vote de ce budget primitif sur l'avenir plus ou moins proche peuvent avoir des répercussions importantes sur la gestion de la commune dès cette année.

Les objectifs de ce budget portent sur la qualité de vie dans la commune, et donc son attractivité, la lutte contre le réchauffement climatique, l'entretien du patrimoine communal et l'équipement des agents communaux en matériel, tout cela avec la volonté d'une gestion rigoureuse des ressources financières de la commune.

Section de fonctionnement

On ne relève pas de grand changement dans la structure des dépenses de fonctionnement. Les charges à caractère général voient une augmentation de 3 % par rapport à la prévision de 2019. Concernant les charges de personnel, il n'est pas prévu de créer de nouveaux postes, si ce n'est pour permettre aux agents en place de bénéficier d'un avancement de grade. Dans les charges de gestion courante, l'augmentation des indemnités des élus fixée par la loi a été prise en compte.

Pour ce qui est des recettes, aucune augmentation de tarifs ou de taux d'imposition n'est prévue. Les dotations de l'État baissent de 2 %. Le départ de certains de nos locataires, à ce jour non remplacés, entraîne une baisse globale du chapitre « Autres produits de gestion courante ».

Section d'investissement

Les opérations d'équipement, conformes aux objectifs du budget énoncés ci-dessus, représentent 504 956 €, dont 59 200 € non affectés pour le moment à tel ou tel programme d'investissement. La commune n'ayant pas souscrit d'emprunt à ce jour, il n'y a pas à prévoir de remboursement d'emprunt en 2020.

L'ensemble de ces dépenses est très largement autofinancé puisque les subventions attendues ne s'élèvent qu'à 36 486 €. Le recours à l'emprunt n'est pas envisagé. Les produits de cession d'actifs sont chiffrés à 36 000 € et correspondent à la vente d'un terrain communal et d'un véhicule.

Pour l'exercice 2020, le budget de la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 964 176 €. Celui de la section d'investissement à la somme de 570 803 €, soit un total de 1 534 979 €.

Note de présentation du budget Eau et Assainissement 2020

voté le 16 avril 2020 par le conseil municipal

Les objectifs du budget 2020 sont le maintien de la qualité du service aux abonnés et la poursuite des efforts d'assainissement déjà engagés.

Section d'exploitation

La structure des dépenses d'exploitation reste identique à celle des années passées. Il convient de noter qu'aucun agent n'est affecté au service de l'eau et de l'assainissement. Un calcul annuel permet d'imputer sur ce budget la part de frais de personnel qui lui incombe. Cette dépense est estimée à 25 000 € pour 2020. Quant aux intérêts d'emprunts, ils ne représentent qu'un montant de 1 207 €.

Côté recettes, on relève qu'une augmentation de la redevance d'assainissement décidée en 2019 entrera cette année en vigueur : cette redevance passera de 0,75 € par mètre cube consommé à 1,00 € par mètre cube consommé.

Section d'investissement

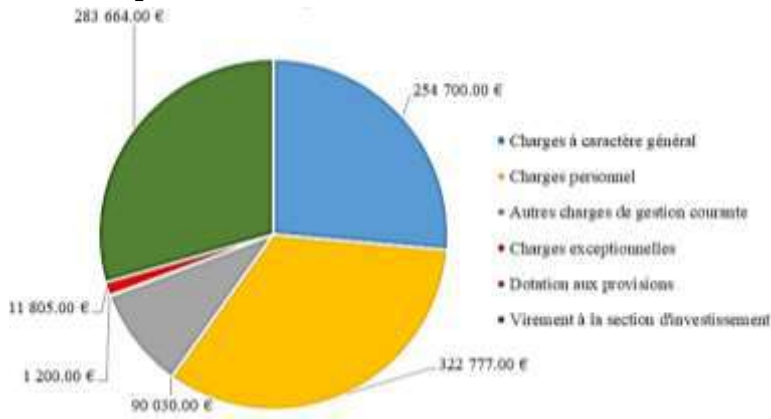
Les efforts d'investissement en matière d'assainissement collectif engagés en 2019 vont être poursuivis en 2020. Un nouvel appel d'offres va être lancé pour la création ou la réfection de stations d'épuration et de certains réseaux de collecte. La commune mettra à profit les tranchées creusées dans les hameaux concernés par la réfection des réseaux d'assainissement pour réorganiser et rénover les réseaux d'eau potable. Par ailleurs le renforcement du réseau d'eau potable du secteur Bel-Air – Le Cros va être entrepris, conséquence de l'urbanisation régulière de cette zone. À noter enfin que l'amortissement des emprunts réalisés dans le passé s'élève pour l'année 2020 à la somme de 30 863 €.

Ces travaux d'investissement, en grande partie autofinancés, seront rendus possibles grâce aux aides du Département du Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour – Garonne. Par ailleurs le recours à l'emprunt est prévu pour 120 000 €.

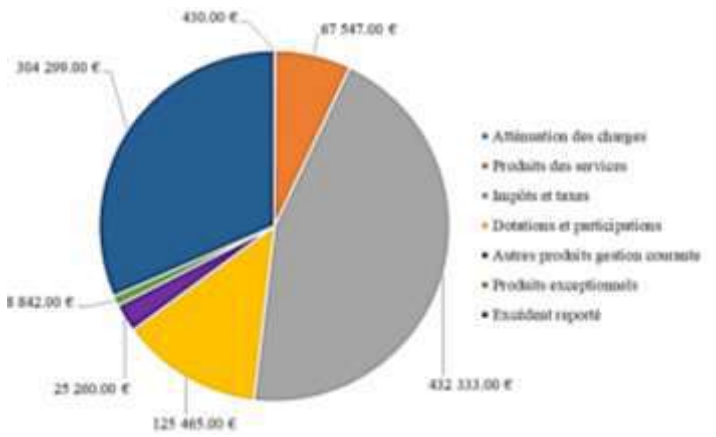
Pour l'exercice 2020, le budget de la section d'exploitation s'équilibre à la somme de 412 246 €. Celui de la section d'investissement à la somme de 1 207 791 €, soit un total de 1 620 037 €.

Budget communal 2020

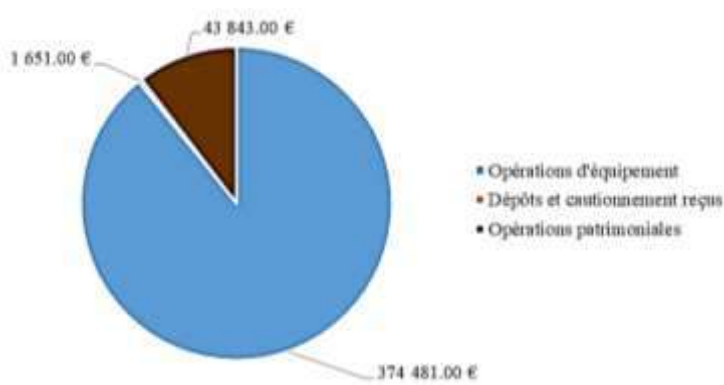
Dépenses de fonctionnement



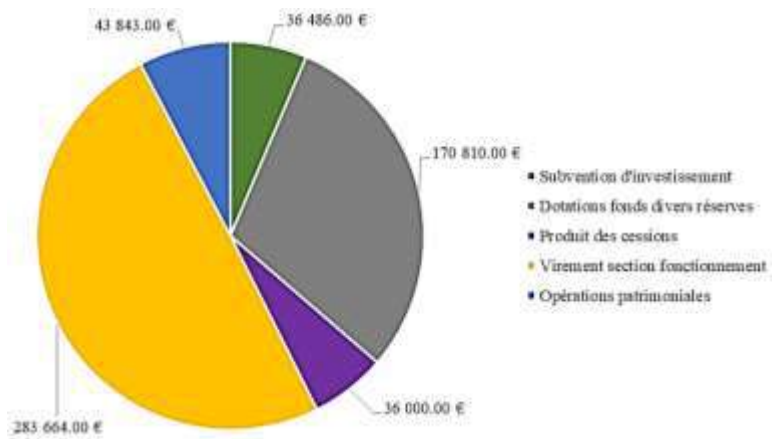
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

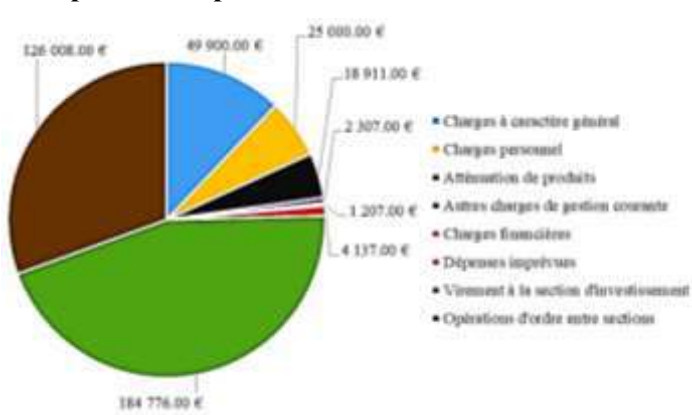


Recettes d'investissement

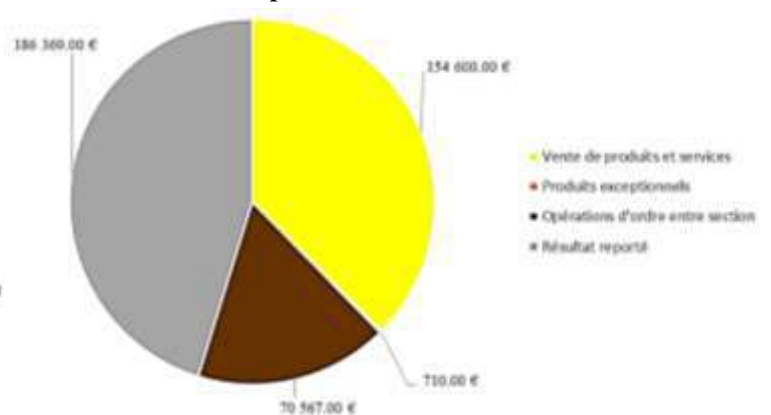


Budget Eau et Assainissement 2020

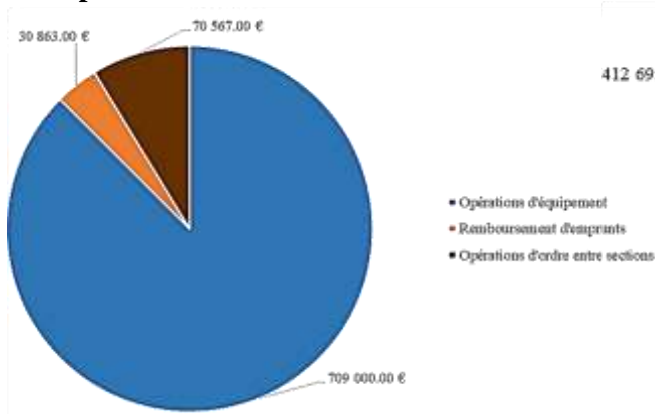
Dépenses d'exploitation



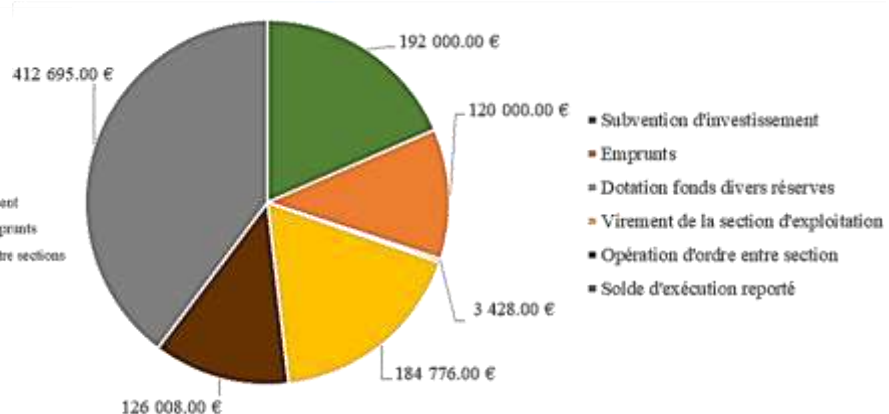
Recettes d'exploitation



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les chantiers en cours



La Bayourte

La rénovation du système d'assainissement collectif en séparatif est terminée pour le hameau de la Bayourte.

La réfection de la voirie reste à réaliser.

Avec cette nouvelle installation, les eaux usées sont collectées pour la station d'épuration et traitées par un système filtre planté de roseaux.



Malout

Un système d'assainissement identique à celui de la Bayourte est en cours de réalisation à Malout.

La chaussée sera également rénovée prochainement.



Comberougé

Aménagement d'un espace vert suite à la démolition d'une ruine.

La construction d'un mur de soutènement en pierre est en cours de réalisation par nos agents techniques.



Guyor-Haut

La route des Lauradous de l'entrée de Guyor-Haut est équipée de nouveaux candélabres.

Les lignes des différents réseaux ont été enterrées.

Pour compléter l'embellissement de cette entrée du village, un projet d'aménagement est en cours d'étude.

L'engagement des couturières volontaires



Le 27 avril, nous nous sommes rendues à l'entreprise de Missègle, à Lafontasse pour découvrir l'activité de l'association des couturières solidaires.

Nous n'avons pas pu toutes nous engager pour réaliser ces masques car cela nécessite un outillage spécifique.

Ce coup de pouce à l'association a permis de fournir en temps voulu, un masque par habitant sur notre commune.

Intempéries pluviales du 11 mai

Après des précipitations de plus de 200 mm d'eau au m², nous avons constaté deux éboulements sur les voies communales.



Sur la route de la Grellarié qui va à Belfortès, au droit de l'éboulement, le drainage du fossé a été réalisé en régie afin de permettre la circulation en attendant la réfection du talus de remblai.

Éboulement à Belfortès



À Record, un éboulement s'est produit à la suite des fortes précipitations au niveau des talus de déblai à l'entrée supérieure du hameau. Il fait suite à un premier éboulement qui avait obstrué la départementale cet hiver. Un projet de mise en sécurité est en cours d'étude de faisabilité.

Éboulement à Record

La vie associative

Cette rubrique est réservée aux associations locales. Nous comptons sur votre participation pour l'animer. N'hésitez pas à nous envoyer un article par semestre pour paraître dans l'édition du journal !



Comité du Bez

Une première soirée, dans la salle flambant neuve rénovée par la mairie cet hiver, s'est déroulée le 29 février. Le repas composé d'une truffade saucisse et superbement animé par le groupe Acoustic'ops, en a régalé plus d'un. À venir, le marché nocturne prévu le 24 juillet.

Comité de Saint-Agnan

À la fête de Saint-Agnan, la convivialité et l'ambiance chaleureuse sont toujours là.



Comité des fêtes de Guyor

Tout jeune comité des fêtes, recréé il y a 6 ans afin d'animer le village de Guyor, nous proposons diverses activités tout au long de l'année. L'hiver, 3 concours de belote, au printemps, une soirée dansante avec pour 2019 soupe au fromage / musette. À l'arrivée des beaux jours, une pièce de théâtre amateurs humoristique est proposée. L'été, pour clôturer la saison, la fête du village avec animations sportives, repas et soirée musicale. Le comité est ouvert à toutes personnes souhaitant participer et s'investir. De nouvelles idées sont toujours les bienvenues.

Association des aînés des 3 clochers

Pendant le confinement le club des 3 clochers a été mis en sommeil.

Les activités reprendront quand la fédération départementale nous donnera le feu-vert.

Nous souhaitons retrouver nos adhérents en excellente forme le plus rapidement possible.

NB : l'activité marche a pu reprendre deux fois à la fin du confinement.



Portes Ouvertes sur la vie locale

Portraits d'artisan et producteur de notre commune



Depuis 1987, une boulangerie-pâtisserie est installée au cœur du hameau de Durénque. Elle fut créée sous l'impulsion des frères ASSÉMAT (Michel travaillait alors à la boulangerie Valette) et avec l'aide de leurs parents qui leur ont trouvé le local.

Actuellement le commerce compte cinq employés : Jeannine, Rémy, Yannick, Michel et Patrice. On dénombre trois dépôts de pain et deux tournées qui sont assurées par :

- * Rémy pour Brassac-Le Theil – Anglès – Le Rialet – Boissezon et Guyor ;
- * Jeannine pour Le Bez – Saint-Salvy-de-la-Balme et Cambounès.

La fabrication du pain se fait de manière artisanale, de la pâte à la cuisson : tordus, pains de campagne, flutes, baguettes, etc. Des pâtisseries sont faites en petites quantités pour la vente à la boutique ou sinon à la demande.

La boutique est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, jusqu'à 19h les après-midi.



Au Viala de Corbière.

Didier PALAYSI, paysan, a commencé l'élevage de brebis en 1998. Il a 150 brebis et fait quatre agnelages par an. Il est présent sur le marché de Castres le vendredi matin, à Mazamet le samedi matin et le dimanche à Graulhet. Ses brebis sont nourries par une alimentation produite sur l'exploitation : fourrage et céréales.

Son frère, Joël PALAYSI, a débuté quant à lui son exploitation en 2002 avec l'élevage de pigeons et de lapins. Puis il se diversifie en 2013 avec l'élevage de poulets, pintades, chapons... Il est présent sur le marché de Brassac le samedi matin et les lundis de foire et à Lacaune le dimanche matin.

Depuis 2013, tous deux vous accueillent à la ferme pour leur vente directe tous les vendredis après-midi.



Monsieur Jean-Paul BÉNAZECH éleveur de brebis et maraîcher sur la commune au lieu-dit Frescatis, a repris l'exploitation familiale en 1995. Auparavant son père avait commencé à faire les marchés sur Castres en empruntant la voie ferrée du petit train à la gare de Record.

Aujourd'hui, Monsieur BÉNAZECH continue à faire le marché de Castres le vendredi et samedi matin et à Réalmont le mercredi matin. Il est également possible de venir directement sur place pour aller chercher vos légumes de saisons le jeudi et le vendredi soir de 18h à 19h : tomates, haricots, courgettes, salades, aubergines...

Communications diverses

*Pour des vacances et des temps de détente de proximité,
voici les liens des interlocuteurs locaux :*

Office de Tourisme Intercommunal

Les deux Bureaux d'Informations Touristiques les plus proches de chez vous sont situés :

À Vialavert (Maison du Sidobre) :

Horaires d'ouvertures :

Vacances scolaires d'été : tous les jours de 10h à 18h

Rentrée des classes aux vacances Toussaint et avril à début juillet : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h

Novembre à mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 17h

À Brassac (Maison du Pont) ;

Horaires d'ouvertures :

Juillet et août : tous les jours de 9h30 à 13h et 14h à 18h

mi-avril à juin et septembre à mi-octobre : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30



Pour les contacter

Par téléphone : 05 63 74 63 38

Par courriel : accueil@sidobretourisme.fr

Site internet : <https://sidobre-vallees-tourisme.com/>

Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

Vous ne savez pas quelle randonnée faire ? Vous recherchez des produits, un hébergement, des activités en adéquation avec les valeurs du Parc ? N'hésitez pas à aller faire un tour sur leur site pour découvrir ou redécouvrir des activités de proximité !

Pour les contacter

Par téléphone : 04 67 97 38 22

Par courriel : accueil@parc-haut-languedoc.fr

Site internet : <https://www.parc-haut-languedoc.fr/explorer-le-haut-languedoc>



Espace de Vie Social (EVS) itinérant

La Communauté de communes va mettre en place un nouveau service à la population qui se nomme EVS. Dans ce cadre, des formations aux outils numériques, ordinateurs, tablettes ou téléphones portables vont être proposées ce semestre. Toute personne intéressée par ce nouveau service peut se manifester à la Mairie.

Masques du Département

Le Département du Tarn a livré le 15 juin à la mairie 900 masques tissus à l'usage des habitants de la commune. Ils vous seront distribués au cours de l'automne par nos agents.



!\ Ralentir dans les hameaux et villages (50 km/h) !

Pour la sécurité et la tranquillité de tout le monde.
À l'entrée des villages, des hameaux et à proximité des habitations où qu'elles soient, pensez à ralentir.

Marché nocturne du Bez

À noter dans vos agendas, cette année le marché se tiendra le 24 juillet ! Organisé par le Comité des fêtes du Bez.

Concours de photos

Les paysages de notre commune

Vous appréciez notre commune, la commission « Communication et promotion territoriale » vous propose de participer à un concours photographique.

Le concours est ouvert aux habitants de la commune.

La photographie doit exprimer votre regard sur un paysage de la commune du BEZ et il ne doit pas y avoir de personne sur le cliché.

Une sélection sera mise sur le site internet de la commune pour renouveler les photographies mises en ligne.

Il y aura trois lots de produits locaux pour récompenser les trois meilleurs clichés.

Le dossier sera téléchargeable sur le site de la commune et disponible à la Mairie, à partir du 28 juillet 2020. La clôture des envois sera le 31 octobre 2020.

Vous devrez envoyer votre photographie et le dossier par courriel à l'adresse suivante mairie.du.bez@wanadoo.fr ou en amenant une clé USB à la Mairie avant le 31 octobre 2020.

Et si la démarche vous plaît, continuez à photographier la commune au fil des saisons car nous renouvelerons le concours afin d'afficher les quatre saisons !

Vente de bois

Cette année encore, la commune met en vente du bois fendu et coupé à 50 cm, au prix de 45 € le stère, jusqu'à épuisement du stock disponible. Ce bois est à emporter aux ateliers municipaux. Les personnes intéressées doivent au préalable venir à la mairie pour déposer le chèque de règlement libellé à l'ordre du Trésor Public.

Le patrimoine local



Sur la commune et ses alentours existe un patrimoine préhistorique de la fin du néolithique appelé statue menhir. Ce sont des pierres taillées et sculptées en ronde bosse, bas-relief ou gravure, vieilles de 5 000 ans environ. Un projet territorial animé par *Hautes Terres d'Oc* a été initié pour communiquer, conserver et valoriser ce patrimoine mégalithique qui est commun aux départements du Tarn, de l'Aveyron et de l'Hérault. À ce jour 70 statues menhirs ont été inventoriées dans le Tarn, 78 dans l'Aveyron et 32 dans l'Hérault.

Afin de mieux connaître ce patrimoine, voici quelques liens utiles :

→ **Petite randonnée sur notre commune « Le sentier des Immortels » à Vialavert** au siège de la Communauté de commune Sidobre Vals et Plateaux

<https://sidobre-vallees-tourisme.com/massif-du-sidobre/>

→ **Le Centre d'interprétation des Mégalithes à Murat sur Vèbre**

Et en juillet-août le lundi à 11h, visite guidée tout public, le mercredi à 11h, spécial enfants (6-10 ans) avec atelier.

http://www.murat-sur-vebre.fr/fr/tourisme/a-visiter_113.html

→ **Le musée Fenaille à Rodez, en Aveyron** à la rencontre de la « Dame de Saint Sernin »

<https://musee-fenaille.rodezaglo.fr/oeuvre/statue-menhir/>

Le traditionnel repas annuel offert aux aînés de la commune a eu lieu à la salle polyvalente de Guyor



Le 11 janvier nous étions bien 120 personnes à participer au repas. Nous avons dégusté la poule au pot cuisinée localement. Au cours du repas, certaines personnes « ont poussé la chansonnette » accompagnées par Thierry GLEIZES.



Notre Maire Gérard GRAND, en fin de mandat, a adressé ses meilleurs vœux à l'assemblée et a annoncé à cette occasion qu'il ne se représentait pas après 43 ans au service de la commune.

Élu en tant que conseiller municipal le 24 mars 1977, Gérard GRAND a fait trois mandats de premier adjoint de 1989 à 2008, il enchaîne ensuite sur deux mandats de maire jusqu'en 2020.

EDITORIAL

Direction de la publication :

Christine BERNOT

Rédaction : commission

communication

Conception et réalisation

graphique et impression :

Commune du Bez

Tirage : 450 exemplaires

État civil

Naissances :

- Willow MARTY né le 4 avril 2020 (Guyor-Haut)
- Hajar MAJANI née le 26 mai 2020 (Guyor-Haut)

Décès :

- Raymond CORBIÈRE le 23 janvier 2020 (L'Alba)
- George VIGUIER le 22 mars 2020 (Guyor-Haut)
- Marthe GARAND épouse BÉNAZECH le 3 avril 2020 (Frescatis)
- Noëlie ARAGOU épouse GALIBERT le 18 mai 2020 (Le Bez)
- Valérie GRANDEL épouse JOUCLA le 22 mai 2020 (Le Bez)
- Olivier ABBAL le 27 juin 2020 (Guyor-Bas)

Cet état civil concerne les personnes dont les familles ont accepté cette parution dans le journal municipal